rentreront, vers 5 heures du soir; ce qui ferait une vitesse de 1000 mètres à la minute.

Les amateurs qui voudront se rendre, samedi soir, 7 juillet, de 5 heures à 8 heures, dans la rue Saint-Antoine, où se trouve le siège du cercle, auront la chance de jouir du spectacle de l'arrivée des coureurs, arrivant en courant à perdre haleine, de tous les coins de la ville.

Le règlement dit que tous les pigeons de Roubaix doivent être constatés au siège du Cercle.

L'exhibition des prix montrera aux nombreux amateurs étrangers et aux amateurs de la ville que le cercle colombophile *Union*, n'a réellement devant aucune démarche ni devant aucun frais pour donner à cette lutte pacifique tout l'éclat qu'elle comporte.

Elle a été largement aidée, dans cette tache, par les principales notabilités de la région, qui ont su comprendre toute l'importance du sport colombophile, surtout au point de vue patriotique.

Aussi se fait-elle un devoir de les remercier publiquement.

Chambre syndicale des Ourdisseurs. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« La Chambre syndicale des ourdisseurs prie ses membres actifs de se rendre à l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu en son local, estaminet Longré, place de la Liberté 10, dimanche 1er juillet, à six heures précises du soir.

» Ordre du jour : Vérification des comptes, résultat du placement de l'argent.

» Tous les ourdisseurs qui n'ont pas encore donné leur adhésion sont également prié de s'y rendre pour s'y faire inscrire.

» Tous les membres des commissions diverses sont convoqués d'urgence à cinq heures au lieu de six, pour communication importante. Il y a urgence. »

Chronique religieuse. — Lundi, 2 juillet, fête paronale de la Visitation, et 2e centenaire des plus célèbres apparitions du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie ; Messe à 7 heures; Salut à 4 h. 1/2 avec sermon par M. l'abbé Dewaulle.

Wattrelos. — La gendarmerie de cette commune a arrêté, vendredi dernier, une cabaretière, Mme C..., pour infraction à un arrêté d'expulsion. Elle avait été condamnée à 15 jours de prison, pour vol, en mai dernier, et, il y a quelques jours, elle s'était rendue coupable du même fait, en enlevant une pièce d'étoffe à sa cousine, habitant Roubaix, chez qui elle était venue passer quelques jours.

— *Vols.* — Une main inconnue a enlevé, pendant l'avant dernière nuit, dans le jardin potager de M. Edmond Delplanque, une assez grande quantité de légumes.

Un marchand de tabac d'Herseaux, Henri Verspeelt, qui a un jardin sur le territoire de Wattrelos; est venu se plaindre qu'on lui avait enlevé dans la même nuit, pour une somme de 15 fr. de légumes.

Les auteurs soupçonnés de ce vol sont trois fraudeurs qui habitent Roubaix, quartier du l'Ile.

— *Tentative de suicide.* — Un employé d'une maison de Roubaix, qui habite le quartier du *Laboureur*, à Wattrelos, a tenté de se suicider, ces jours derniers, en se pendant dans le grenier de la maison où demeurent ses parents. Le père, ayant entendu du bruit, est arrivé à temps pour couper la corde.

Ce malheureux est âgé d'environ 25 ans; il est marié et père de deux enfants.

Au lieu de retourner chez lui, le lendemain, il était parti, on ne sait où et l'on craignait qu'il ne se fût jeté à l'eau.

On l'a retrouvé, hier, au hameau du Grimonpont, où il était caché dans un buisson.

Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. A. Béghin.

Cours de physique, lundi 2 juillet, à 8 h. du soir.— Effets chimiques des courants; galvanoplastie. — Effets mécaniques.

Cours de chimie, jeudi 5 juillet, à 8 h. du soir — Cuivre et mercure.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : le dit, 3 livres, 0,55 ; Blanc, 3 livres, 0,50; Ménagère 4 livres, 0,55.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Eugène Dujardin, président de l'*Union sténographique* de Tourcoing, ex-sténographe de la société de géographie de Lille, décédé le 27 juin, à l'âge de 19 ans et 7 mois, des suites d'une bronchite qui le minait depuis longtemps.

Une messe solennelle de prémices sera célébrée, mardi prochain, à 10 h. 1/2, à l'Eglise St-Christophe, par M. l'abbé Alphonse Delvoye, ordonné prêtre le 29 courant.

Une surprise désagréable. — Charles-Louis Vandewalle, ouvrier agricole, demeurant au Clinquet, avait placé dans son grenier une somme de 105 fr., dissimulée dans un tas de chiffons. Lundi, cette somme se trouvait encore à la même place et hier Vandewalle constata avec stupeur la disparition du magot. Il alla conter sa mésaventure à la police, mais sans pouvoir donner aucune indication sur la façon dont le vol aurait été commis. Une enquête est ouverte.

Mouveaux. — Des vagabonds se sont introduits, pendant la nuit de vendredi à samedi, dans le cimetière de Mouveaux, en pratiquant, dans la haie, des trous assez grands. On remarque, à divers endroits, des tas de couronnes mortuaires dont les glaces ont été cassées pour la plupart. Des monuments funéraires ont été complètement dévalisés.

Ces individus ont arraché beaucoup d'arbustes et de fleurs, surtout des roses et des œillets ; ils en avaient mis dans une boîte que l'on a retrouvée dans un champ voisin. Un tablier de charpentier et un autre de lessiveuse contiennent des couronnes en perles et des objets qui ornaient les tombes. Ils s'étaient munis, pour emporter leur butin, d'essuie-mains qu'ils ont volés aux maisons avoisinantes. Ils ont été probablement dérangés dans leur triste besogne, car ils ont tout laissé dans un complet désordre. On a retrouvé aussi une clef et un paletot.

Roncq. — Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans les jardins de MM. Vanhoove et Amez et de Mme Dubois.

Les jardins sont situées le long du sentier des Morts.

Les malfaiteurs ont pillé les légumes.

La gendarmerie a dressé procès-verbal.

Halluin. — *Echos de la ducasse de Menin.* — Procès verbal a été dressé par M. le commissaire de police contre le sieur Croes Désire, tisserand, âgé de 30 ans, d'une part, et le nommé Detavernier Auguste cabaretier à Menin.

Croes avait menacé ce dernier de casser tout ce qui se trouvait dans son estaminet.

Detavernier ne lui en laissa pas le temps : l'ayant rencontré, mardi, à 4 heures du matin, à la frontière, sur le territoire d'Halluin, il se mit en devoir de le battre.

Sa femme et son frère, qui l'accompagnaient, se mirent de la partie, si bien que tous quatre sortirent de la bagarre plus ou moins grièvement contusionnés.

Linselles. — Jeudi dernier, un individu d'une vingtaine d'année se présentait à la ferme Catry, pour y demander l'aumône. La femme de ce dernier, qui était seule chez elle, lui donna un morceau de pain. En sortant, notre individu rencontra dans le corridor, un chien de bonne race. Il lui jeta quelques morceaux de pain qu'il avait eus et réussit à l'enlever.

Mme Catry s'était aperçue du vol mais n'avait rien osé dire.

Le domestique de la ferme rentrant, quelque temps après, fut envoyé à la poursuite du voleur. Il le retrouva dans un cabaret, à Quesnoy-sur-Deûle. Il prévint immédiatement la gendarmerie, qui arrêta Verhaverbeke (c'est le nom du voleur) et le mit à la disposition de la justice.

LILLE

L'Exposition des patronages. — On a dit beaucoup de mal des grandes expositions, on ne saurait dire trop de bien des petites et surtout des expositions ouvrières. Ici, pas d'industriels concurrents qui puissent copier des modèles, pas d'inventeurs en quête de rechercher les brevets, rien qu'un concours où l'émulation joue le grand rôle et permet d'enfanter de véritables tours de force.

Quand on songe que peu des exposants que nous voyons ici ont pu travailler en atelier, que la plupart ont dû façonner presque en cachette et à leurs heures perdues les travaux qu'ils ont envoyés, on reste véritablement étonné de la perfection de certaines œuvres.

En raison de cette origine, les objets qui figurent à l'exposition du Cercle catholique ne sont pas bien nombreux, mais la qualité chez eux rachète la quantité.

Le travail des métaux est l'une des sections que nous y trouvons le mieux représentée. Le *clou* de l'exposition nous est fourni par un élève des ateliers des Frères de Douai, M. Juvénal Lecocq, qui a envoyé une machine pilon et une belle de locomotive. L'ouvrier auquel on doit ce travail n'est plus un apprenti, c'est réellement un artiste, il a droit à toutes sortes d'éloges.

Bien après lui, mais à un rang fort honorable, on peut faire figurer le travail de M. Edouard Maréchal, élève du patronage Saint-Christophe, de Tourcoing, qui expose en réduction la façade des Halles de cette ville. Cet exposant nous semble devoir être appelé plus tard à acquérir en travaillant de véritables succès.

Voici une petite charrue jumelle, dont l'auteur est M. Joseph Douvegle, du patronage de Neuville-en-Ferrain. Les dimensions sont bien gardées, les pièces difficiles à réussir sont parfaitement exécutées : cet appareil ne demande qu'à marcher.

Un pupitre en fer forgé, de M. Abel Ghislain du patronage Saint-Louis de Fives ; quelques pièces en zinc fondu, bien travaillées, œuvre de M. Charles Croix, du même patronage ; et un grille pour fer à repasser, de M. Emile Lucas, du patronage de Valenciennes, méritent aussi d'attirer l'attention.

Nous signalerons encore, dans la même partie, une burette et un broc, parfaitement exécutés par M. Victor Desreumeaux, du patronage Saint-Stanislas, à Vauban; trois petites pièces en acier tourné, de M. Léon Codron, du patronage de Valenciennes, divers travaux de tiljointerie sur métal, dus au savoir de M. Auguste Blizzard, du patronage St-Louis de Fives, entre autre une garniture de boutons en métal blanc, une épingle avec griffes en or et une broche simulant un parapluie; et toute une collection de règles, équerres simples, compas doubles, équerres à chapeaux, tenailles à chanfrein, compas d'épaisseur, tocs, glands, boules, tés et pièces diverses, exposés par un certain nombre d'élèves de l'école de Douai.

Dans la section des appareils industriels, le seul qui mérite d'attirer l'attention est une machine à retordre le coton, exposée par M. Louis Dafermont, élève du patronage Saint-Christophe de Tourcoing. Tous les visiteurs s'arrêtent devant cet outil qui fait un bruit assourdissant et prennent plaisir à voir ces petites poupées chargées de fil tourner, retourner et glisser les unes à travers les autres, pour finalement fournir une tresse de coton solide et régulière.

Le travail du bois n'est pas moins bien représenté que celui du métal. Citons, près la porte d'entrée, un lit garde-robe, auquel M. Joseph Legrand, du patronage de Comborn, a su donner un cachet d'élégance dont nous sommes heureux de le féliciter ; une table de nuit ordinaire, exposée par M. Léon Hutchinson, du patronage de Sainghin-en-Mélantois, à laquelle rien ne semble manquer pour en faire un meuble commode et utile; un escalier circulaire, un escalier droit à retour d'équerre et une rampe, dus au rabot de M. Léon Truffier, de l'école de Douai.

A noter encore, en face la porte, toute une série remarquable d'assemblages, ferrures et fragments de charpentes exécutés par Douai ; et quelques objets en bois découpé (corbeilles, porte-pipes, croix, etc), d'un travail facile, il est vrai, mais parmi lesquels nous ne voudrions pas ne pas faire ressortir les envois de MM. René Leury, du patronage de Guines, et Désiré Lechef, du patronage de Valenciennes.

Beaucoup d'industries sont encore représentées à l'exposition lilloise. Notons particulièrement, celle de l'habillement, qui nous amène à citer les noms de M. Alex. Veys, du patronage de Sainghin-en-Mélantois, qui expose un pantalon bordé, un veston et un gilet; de M. Henri Bérard, du même patronage, qui y a envoyé un pantalon; de M. Charles Hoerée, du patronage de Vauban, auteur d'un veston dont la coupe semble réussie : de M. Gustave Arfel, du patronage de Valenciennes, bien près de passer maître dans la confection des souliers, et de M. Arthur Vanderbuck, du même établissement, qui expose une jolie paire de bottines à élastique.

Le travail de la cire est représenté par M. Grison, du patronage de Leers, dont nous avons admiré les cinq cierges, d'un travail si délicat et d'une facture si parfaite.

Il n'y a pas jusqu'à la coiffure qui n'ait ses représentants et dont l'un d'eux, M. Albert Moreau, du patronage Saint-Nicolas de Valenciennes, nous semble ne pas manquer de mérite.

A citer, dans un autre genre le plan du patronage Saint-Louis de Gonzague, à Lille, par M. Julien Van Belle, du patronage de Moulins-Lille.

L'un des meilleurs exposants de cette année est sans contredit M. Henri Darnoncourt, de l'Ecole de Douai, dont l'œuvre pourrait se rapporter à la section du travail des métaux et qui expose un moteur électrique et une presse lithographique en réduction.

Enfin, nous aurons jeté un coup d'œil d'ensemble sur l'exposition quand nous aurons encore signalé la section de reliure, d'impression et cartonnage, représentée surtout par les boîtes de MM. Léon Gourmont et Désiré Decœur, les reliures de M. Paul Deconinck, ainsi que celles envoyées par les ateliers de l'orphelinat St Gabriel, les imprimés de M. Charlemagne Lemaire, et les épreuves lithographiques de M. Désiré Danel. Le patronage St-Stanislas de Vauban, est le mieux représenté pour cette partie de l'exposition.

On ne saurait, à notre avis, trop encourager dans cette voie les catholiques qui ont pris l'initiative de ces concours entre apprentis. Les résultats qu'ils obtiennent leur sont un sûr garant du succès de cette œuvre : la génération d'ouvriers chrétiens qu'ils nous préparent saura les récompenser amplement de leurs efforts et de la persévérance. Les bons travailleurs se font rares et l'on doit louer sans réserve ceux qui contribuent ainsi à en augmenter le nombre. X...

Commissariats de police. — Des remaniements importants ont lieu dans le personnel des commissaires de police.

Voici quels sont maintenant les titulaires des huit arrondissements :

1er (Hôtel-de-Ville). — M. Perlet, commissaire à Fives qui permute avec M. Six transféré au 4e.

2e (place St-Martin). — M. Gaudfroy (rien de change)

3e (rue de Fives). — M. Rougias, commissaire de Wazemmes, en remplacement de M. Govard, nommé à Nantes.

4e (Place Jacquard). — M. Six, commissaire du 1er, en remplacement de M. Ducastel, mis en disponibilité pour raison de santé.

5e (Place Philippe-de-Girard). — M. Desbans, (rien de change).

6e (Rue d'Iéna). — M. Mouroux, commissaire à Versailles, en remplacement de M. Rougias, transféré au 3e.

7e, (Rue Fontenoy). — M. Faton, (rien de change).

8e, (Fives-Saint-Maurice). — M. Henry, commissaire central à Boulogne-sur-Mer, en remplacement de M. Perlet, transféré au 1er.

Funeste conséquence d'une insolation. — Nous avons raconté qu'un vieillard de 80 ans, Denis Asseman, demeurant rue des Etaques, avait été frappé d'insolation, lundi dernier, à l'angle des rues de Paris et de St-Nicolas et qu'à cause de la gravité de son état, il avait dû être transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Nous apprenons que ce malheureux octogénaire n'a survécu que quelques jours. Il est mort, vendredi matin, à l'hôpital, où il était soigné.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les concerts publics. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public, le dimanche 1er juillet, de 5 à 7 heures du soir, au Jardin de Barbieux, et le jeudi 5 juillet, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, place Chevreul :

Première partie. — La *Grande Harmonie*. — 1. Fantaisie militaire, Clément Broutin. — 2. *Danse macabre*, Camille Saint Saens. — 3. Ouverture de concert, Mendelssohn.

Deuxième partie. — *La Cœcilia* : 1. *Marbhs des drapeaux*, Paliard. — 2. *Hymne du pain*, Tilman. — 3. *Prière avant la bataille*, Soubre.

Troisième partie. — *La Grande-Harmonie* : 1. *Tarentelle*, Ferdinand Lavainne. — 2. *Caprice* (valse), solo de clarinette par M. Fournier, L. Mayeur. — 3. 2e Marche triomphale, Victor Delannoy.

Tourcoing. — La société chorale l'*Echo de la Frontière*, qui a son siège à la Marlière, organise pour aujourd'hui dimanche, à 5 heures précises du soir, un grand Concert-Festival qui sera donné dans la propriété dite Château Labis. Prendront part à ce festival : l'Harmonie Royale et la Fanfare St-Cécile, de Mouscron, l'orphéon les *Amis Réunis* de Luingne, la symphonie les *Amis Réunis*, l'harmonie la *Concordia*, la Fanfare St Joseph et la chorale du cercle ouvrier de Tourcoing. En cas de mauvais temps, le Concert aura lieu dans le local du patronage St-Joseph.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 30 juin 1888

Présidence de M. HEDDE

Le Tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans l'importante affaire F. G. qui a eu un certain retentissement dans le monde des affaires à Roubaix et Tourcoing.

Dans ses attendus, le tribunal déclare que, vis-à-vis des contradictions formelles des témoins à charge et des témoins à décharge, il est dans l'impossibilité de juger cette affaire.

En conséquence, il acquitte les frères F. G.

Au sortir de l'audience, plusieurs témoins, ignorant sans doute qu'ils n'avaient aucune qualité pour cela, voulaient interjeter appel.

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

On annonce pour mardi prochain l'affaire Cordonnier contre Lercuge. M. C..

L'ORDINATION DU 29 JUIN

Mgr Hasley a ordonné prêtres, vendredi matin :

MM. Daterte Augustin, de Merlimont (Pas-de-Calais); Deblauwe Edmond, de Lille; Delahousse Eugène, de Tourcoing; Poulpin Alfred, de Denain; Bailleux Charles-Louis, d'Aubers; Dambresse, de Wervicq; Vanherseecke Laurent, de Pitgam; Debruille Jules, de Flines-lez-Raches; Delacourt Louis, de Wahagnies; Durant Henri, de Lecelles; Desmoudt Théodore, de Ledringhem.

MM. Germain, Pierre, d'Anicheś ; Goethals, Athanase, de Vieux-Berquin; Sedant Jean-Baptiste, de Montigny-l-Clary ; Baron Joseph d'Hazebrouck; Deloffre Ranulphe, de Lauwin-Planque; Dathoit Emile, de Verlinghem; Marais Léonard, de Frelinghien; Mocq Jules, d'Auchy; Mahieus Rémi, de Wormhoudt; Sueur Gustave de Valenciennes; Cotte Guillaume, de Sains-lez-Marquion, (Pas-de-Calais).

MM. Coussemacker Hector, de Vieux-Berquin ; Delevoye Alphonse, de Quesnoy-sur-Deûle ; Dhaussy Zéphirin, de Romeries ; Dhainaut Jules-César, d'Orticourt ; Fontaine Anselme, de Saint-Amand ; Gilboott Victor, de Staple ; Quequière Joseph, d'Estaires ; Hallynck César, de St Sylvestre-Cappel ; Emile Leduc, de Wervicq ; Maes Joseph, de Dunkerque ; Sueur Félix, de Valenciennes.

MM. Sermon Louis, d'Houplines; Virieux Henri, de Saulzoir; Wiart Victor, de Sin-le-Noble; Eliet Georges, de Wignehies; Sir Jean-Baptiste, de Comines; Bataille Jules, de Cysoing; Lanciaux Auguste, de Brunémont; Sion Fleury, d'Annœulin; Delmaille René, de Neuf-Berquin; Kieken Henri, de Graveline; Beheydt Honoré, de Bousbecque; Van Inghelandt Achille, de Godewaersvelde; Legrand Ferdinand, de Lille; Cappon Henri, de Merville.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 29 juin 1888.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Je vous serais infiniment reconnaissant, M. le Directeur, d'insérer, dans votre prochaine édition, ces quelques lignes.

Dans des temps de grande chaleur comme ces jours derniers, un peu plus d'air dans les halles de Roubaix, ferait bien à la viande. Pour remédier à cet inconvénient, il suffirait d'ôter les plaques qui recouvrent les portes.

J'espère qu'il suffira d'attirer l'attention municipale compétente, pour contenter, j'en suis sûr, grand nombre de bouchers des halles.

Je vous présente, Monsieur le directeur, avec mes remerciements, mes salutations empressées.

Un boucher des halles.

TRIBUNAL DE DOUAI

Audience du vendredi 29 juin 1888.

Candidats involontaires ou non

Il s'est plaidé, devant le tribunal civil de Douai, une intéressante affaire. Elle a son origine dans les élections municipales douaisiennes.

Au premier tour, furent élus douze candidats de la liste libérale indépendante. Aucun de ceux de la Ligue républicaine ne fut nommé. Ces derniers adressèrent alors aux électeurs une proclamation annonçant qu'ils renonçaient à la lutte.

Malgré cela, celle-ci recommençait. M. Crépin soutenait pour le ballottage, dans ses journaux l'*Ami du Peuple* et le *Journal de Douai*, les quinze candidats de la Ligue les plus favorisés, le dimanche précédent. Il faisait placarder des affichés et, le jour du scrutin, distribuer de nombreux bulletins.

La liste libérale indépendante passa toute entière avec 2,000 voix. Celle de la Ligue républicaine n'en obtint que 600. Peu satisfaits de leur nombre dérisoire de suffrages, les quinze blackboulés, pour masquer leur défaite, assignèrent M. Crépin en prétendant avoir été portés malgré eux. Ils ne lui réclamèrent rien moins que des mille et des mille francs de dommages-intérêts.

En sa qualité d'avocat, M. Dubron, l'un d'eux, a plaidé pour lui-même et les autres candidats malheureux.

Me Escoffier a pris ensuite la parole et demandé, au nom de M. Crépin, la comparution personnelle de ses adversaires à la barre. Il paraît que ceux-ci n'ont pas été des candidats si involontaires.

La ligue républicaine, malgré leur désistement apparent se réunissient. Huit sur quinze d'entre eux étaient présents. La continuation de la lutte fut votée à la presque unanimité.

M. Emile Dubois, conseiller général de Marchiennes et M. le docteur Wattelle père entrèrent alors en rapports avec M. Crépin. Ils lui dirent de se conformer à la décision de la Ligue et de porter les quinze candidats de celle-ci, desquels ils répondaient. M. le Docteur Watelle figure cependant aujourd'hui parmi les demandeurs du procès.

Nous ferons ultérieurement connaître si le tribunal a accordé à M. Crépin la comparution personnelle, de nature à répandre la lumière sur les agissements de la Ligue et de ses candidats.

NORD

Genech. — Vers le 10 juin dernier, un homme d'environ 25 ans, se présentait chez Mme Herbaux, et lui disait :

« Je reviens directement du Tonkin où j'étais avec votre fils Jules. A mon départ, il m'a chargé de vous remettre une caisse contenant des bijoux, et, entre autres, deux bracelets en argent, pour une somme de 400 fr. Il a gagné tout cela dans une loterie. J'ai emporté avec moi cette caisse et elle est à votre disposition à la gare de Douai.»

Mme Herbaux lui dit que son fils était mort au Tonkin au commencement du mois d'avril dernier.

Notre individu feignit alors une profonde tristesse et ajouta : « En effet, ce pauvre Jules était déjà bien malade, quand je l'ai quitté. »

Mme Herbaux lui fit préparer à souper chez sa voisine. Après avoir absorbé une *ommelette*, le *Tonkinois* se retira dans une chambre.

Le lendemain matin, avant son départ, Mme Herbaux lui remettait une somme de 10 francs pour les frais occasionnés par le bagage. Il déclara se nommer François Nicolas, cultivateur à Quantin près Douai, et prit le train pour Halluin où il devait voir le frère du pauvre Jules.

Depuis ce temps, Mme Herbaux n'a jamais reçu de caisse.

Elle a déposé une plainte à la gendarmerie contre ce filou qui aurait pris dans le même piège une personne habitant Lille.

Cambrai. — M. le chanoine Crombé, a été rappé, hier après midi, d'une sorte d'attaque apoplexie.

Le vénérable supérieur de la maison St-Charles est depuis lors dans un état de prostration complète. Il a reçu les derniers sacrements.

Les médecins ne désespèrent pourtant pas encore ; néanmoins l'état du malade ne laisse pas que d'inspirer de vives inquiétudes.

Assises du Nord. — La chambre d'accusation a renvoyé aux assises les affaires suivantes : *9e affaire* François-Joseph Défaut, 46 ans, journalier à Saint-Waast-là-Haut, commune de Valenciennes; affaire de mœurs, — *10e affaire*. Alexandre Gobert, 18 ans, domestique de ferme à Wagnes-au-Bac; vol qualifié.

11e affaire. — Un individu déclarant s'appeler Léon Swanovich, 32 ans, né à Riga (Russie) et paraissant être le nommé Eugène Rey, 26 ans, né à Bayeux, colporteur, sans domicile fixe; Marie-Jeanne Stotz, 25 ans, ouvrière, sans domicile fixe; contrefaçon et émission de fausse monnaie d'argent à Valenciennes et Condé.

Un cas de rage à Maubeuge. — Une dame Ribot, cabaretière, route de Ferrière, entre Maubeuge et Ferrière-la-Grande, possédait un petit chien sortant du cabaret seulement pour courir autour de la maison Il était si doux qu'il couchait même dans la chambre de sa maîtresse.

Depuis quelques jours, ce chien était devenu méchant, hargneux, au point que la femme Ribot l'avait tenu à l'attache ; mais un moment en liberté, mercredi soir, dans le cabaret même, ce chien mordit sa maîtresse à la main, il mordit aussi un homme et une femme qui se trouvaient en ce moment dans le cabaret.

Ce chien tué et l'autopsie faite a fait connaître que ce chien était atteint de la rage.

On suppose que ce chien aura été mordu par un autre chien mais sans qu'on se soit aperçu de rien.

Madame Ribot est partie, le soir, pour Paris trouver M. Pasteur.

Quant aux deux autres personnes les morsures ont été cautérisées.

Des mesures seront probablement prises envers elles.

M. le maire de Maubeuge a pris de suite une mesure sévère concernant la circulation libre des chiens dans la rue.

Toujours les armes à feu. — Un terrible accident vient de se produire au hameau de la Louvière, à Catillon. M. Bettignies avait depuis longtemps dans un coin de son grenier un vieux pistolet, qu'il ne croyait pas chargé et qu'il apporta pour le faire arranger au nommé Canonne, maréchal-ferrant.

Pour la démonter plus facilement, celui-ci voulut faire chauffer l'arme, mais à peine l'avait-il approchée du feu de sa forge qu'une détonation retentit et le malheureux reçut une balle dans le côté gauche.

La mort a été presque instantanée.

Une grave affaire à Onnaing. — Avant-hier et hier, la gendarmerie de Blanc-Misseron, sur l'avis du maire, est venue dans cette commune pour faire une enquête sur une grave affaire de mœurs.

Le sieur Jude Arnoul, ouvrier d'usine, âgé de 24 ans, est marié avec la veuve Lermusiaux, de dix ans plus âgée que lui et ayant de son premier mariage une fillette de 9 ans et un petit garçon.

Mercredi 20 juin, la femme Jude partit faire des courses à Valenciennes

A midi, Jude, se trouvant seul au logis, appela sa belle-fille qui jouait sur la route avec son frère et commit un odieux attentat.

Le misérable prit ensuite un couteau dans le tiroir de la table et le posa sur le tablier de la gamine, en répondant à sa menace de dire tout à sa mère qu'il la tuerait si elle parlait.

Le tablier fut déchiré, mais Jude, retenu par un reste de compassion, ne tua pas sa victime.

Quittant sa maison, il alla achever sa journée de travail.

La fillette, terrorisée, n'osa rien avouer à sa mère.

Dimanche dernier, Jude n'osant compter sur le silence de sa belle-fille, prit la fuite.

L'enfant, mardi soir, se décida à parler.

La mère, aussitôt instruite du forfait, alla prévenir le maire.

La justice informe.

BELGIQUE

Courtrai — *Vol d'église.* — *Nouveaux détails.* — Les voleurs ont dévalisé tous les troncs et vidé toutes les caisses contenant des *ex voto*.

Dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, ils ont enlevé une couronne et un sceptre en argent. Ils n'ont pas réussi à s'emparer du sceptre de la statue de Notre-Dame de Hal qui représente une grande valeur.

Dans la chapelle de St-Antoine, ils ont enlevé une couronne et une caisse contenant des dons importants, en or et en argent.

Les voleurs ont en outre, emporté deux couronnes. Une vieille chasuble de grande valeur, garnie de pierres fines, a également disparu.

Contrairement à ce que nous avons annoncé hier, ils ne se sont pas introduits dans l'église à l'aide d'effraction et d'escalade, mais ils se sont laissé enfermer. Ils se sont servis d'une échelle de peintre pour prendre la fuite par la fenêtre de l'église.

— *La foire aux chevaux.* — Hier, a été tenue la première foire aux chevaux. Elle a eu un grand succès et a réussi en tous points. Dès le matin et même le jour avant, les chevaux affluaient de tous côtés. Un grand nombre de marchands, particulièrement des Allemands, sont venus à Courtrai et y ont fait des achats importants.

On évalue à 1500 le nombre des chevaux mis en vente à cette première foire. Environ 400 ont été achetés par des marchands allemands, à des prix fort rémunérateurs.

— *Une mort subite.* — Vendredi matin, le sieur Dejaeghere, boucher de la rue longue des Pierres, est mort subitement, pendant qu'il vendait un morceau de viande à un client.

Dottignies. — *Une vente au bénéfice du budget de l'enseignement.* — Le conseil communal de Dottignies est autorisé à vendre à la demoiselle Masquelié, aux clauses et conditions stipulées, dans sa lettre du 21 octobre 1887, les droits acquis par cette commune sur les biens compris dans l'arrêté royal du 30 août 1878, qui a réorganisé la fondation Dewalle et consorts.

Cette autorisation est accordée sous réserve que le produit de la vente, 1,700 francs, sera placé en rentes sur l'Etat et que le revenu figurera annuellement parmi les recettes du budget de l'enseignement primaire.

Menin. — Le dimanche, 1er juillet, un grand tir à l'arc à la main sera offert aux amateurs du pays et de l'étranger, avec le bienveillant concours de l'administration communale. Voici la liste des prix : 1er, 300 fr.; 2e, 150; 3e, 150; 4e, 100; 5e, 100; 10 guetteurs à 20 fr.; 100 petits oiseaux à 10 fr.; en tout 2000 fr.

Le typhus à Tournai. — Comme nous l'avons dit jeudi, cette terrible épidémie sévit, en ce moment, à la caserne des chasseurs à Tournai.

Cette caserne est infestée de rats, dont beaucoup sont de taille gigantesque. Ces rongeurs vivent dans les égoûts, envahissent les chambrées, s'enhardissent jusqu'à venir trouver les soldats en train de dormir. Pour se débarrasser de ces hôtes importuns, on avait dressé des pièges où beaucoup de rats se firent prendre : les soldats se contentèrent de jeter les cadavres dans la cour, au fur et à mesure qu'un rongeur était pris.

Or, il y a quelque temps, un sous-officier, en traversant la cour, glissa sur un corps gluant caché dans l'herbe et tomba : en se relevant, il constata qu'il avait marché sur un monceau de charognes en putréfaction. On fit ramasser aussitôt les rats crevés et l'on en apporta au dehors une demi-charrette !

Dès les premiers cas de fièvre typhoïde qui s'étaient déclarés, on s'était demandé s'il n'y avait pas de charogne de rats sous les planchers et ceux-ci avaient été soulevés. On ne trouva rien, cette fois. Il se pourrait donc bien que les rats en putréfaction qui se trouvaient dans la cour aient amené la maladie. Du moins, nous le répétons, c'est ce qui se dit dans le public.

La catastrophe de Molenbeek. — Les experts du parquet se sont rendus, vendredi matin, sur les lieux de la catastrophe. D'après leurs constatations, il paraît certain qu'il n'y a pas du tout vice de construction, comme on le supposait tout d'abord. C'est à la foudre qu'il faut attribuer l'écroulement.

En effet, vers 9 h. 1/2, au moment où l'accident est arrivé, un violent coup de tonnerre accompagné d'une tempête effrayante a ébranlé la maison. Detil, l'un des survivants retiré des décombres, s'est instinctivement dirigé vers la fenêtre, dont le chassis tremblait et dont il craignait la chute. Tout à coup un craquement se fit entendre et Detil fut enseveli sous les décombres, d'où on le retira plus tard à moitié mort.

Les victimes seront enterrés, aujourd'hui, à 9 heures 1/2.

Le roi des Belges a déjeuné jeudi, chez la reine d'Angleterre, à Windsor.

Il a quitté Londres, vendredi, à une heure après-midi et sera rendu au palais de Laeken à 8 h. du soir.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. Pain demi-blanc, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers deblé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.28 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 30,50. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.33 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0.4.625; les deux pains, à 9.250; les quatre pains, à 18.500; les huit pains, à 37 c. Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 27 juin 1888.

Le Maire de Roubaix, P. WATINE, adjoint.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 29 juin.* — Pierre Gielen, rue des Longues-Haies, cour Dufourest, 3. — Elise Carrette, rue Archimède, 68. — Marie Vanneste, rue des Récollets, cour Poilet, 14. — Marie Fortier, rue de Rome, 14. — Edouard Baele, rue Christophe-Colomb, 50. — Léon Deruyver, rue de la Balance, 84. — Albert Leporte, rue de la Paix, 55. — *Déclarations de décès du 29 juin.* — Rachel Vandevelde, 4 mois, rue des Anges, 39. — Alphonse Bert, 60 ans, propriétaire, rue Leblon, 18 — Henri Héquette, 42 ans, rentreur, rue du Tilleul, 103.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 29 juin.* — Albert Cardon, au Blanc-Seau. — Pierre Moulard, rue Claire Lemaitre — Louis Bourgois, rue de la Cloche. — *Déclarations de décès du 29 juin.* — Hélène Brutin, 3 mois, rue des Molles-Briques. — Eugénie Prouvost, 25 ans 11 mois, rue des Phalempins. — Marie Herbé, 5 mois, rue de Wattrelos.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 15 au 29 juin.* — Marthe Delahoutre, le Caillou. — Georges Mathieu, le Caillou. — Louis Descamps, le Trieu. — Jules Salembier, le Blaton. — *Mariages.* — Ernest Leplant, 28 ans, agent général de la Compagnie d'assurances *La France*, domicilié à Arras, et Rose Bonenfant, 21 ans, sans profession, domiciliée à Linselles. — Jules Castel, 22 ans, boucher, et Marie Terrain, 20 ans, sans profession, tous deux domiciliés à Linselles. — *Déclarations de décès du 16 au 25 juin.* — Jérôme Vanassche, 4 ans, le Caillou. — Mélanie Declerck, 5 mois, le Blaton.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 20 au 28 juin.* — Madeleine Guermonprez, le Blanc-Four. — Alfred Marcet, la Place. — Marguerite Castelain, rue de Lille — Marie Hazebrouck, le Dronkart. — Jean Vanhoute, le Blanc-Four. — *Mariage.* — Florimond Leune, 35 ans, boulanger et Léonie Cuvelier, 25 ans, fileuse, paroisse Saint-Roch. — *Déclarations de décès du 20 au 28 juin.* — Célina Liaré, le Bellemont. — Hortense Demeire, 2 mois, le Coulombier.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 21 juin* — Zoé Montagne, rue Centrale. — Odile Dhallewyn, chemin de Loiselie. — *Du 28.* — Arthur Beck, rue Centrale. — Germaine Wauquet, rue Centrale. — Elodie Vancoile, au Mont. — Irma Wytouck, au Mont. — Eugénie Delsnoy, au Cobras. — *Déclarations de décès du 27 juin.* — Angèle Delobale, 10 mois, au Bourg — Augustin Meelle, 5 mois, rue Centrale. Rosalie Debachère, 71 ans, rue de la Gare. — Ernest Vanosbecque, 5 mois, rue Centrale. — *Du 28.* — Alexis Gossard, 1 an, au Mont. — Marie Gillis, 5 ans 6 mois, rue de la Paix. — Arthur Vestracte, 3 mois, au Mont.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DELBARHOSPIED qui par oubli, n'auraient pas reç